





Discriminations dans le champ de la santé : quelles réalités ? Quels impacts sur les pratiques professionnelles ? 11 juin 2015 Mulhouse



Fiche Expérience

Réalisée dans le cadre de l'après-midi de réflexion et d'échanges, sur la base d'un entretien réalisé en mai 2015

Dispositif 	Sasha – Service d'accompagnement aux soins pour personnes handicapées et leurs aidants
Structure porteuse 	Les Papillons blancs Cette association haut-rhinoise a pour mission d'accueillir toute personne ayant un handicap mental, tout au long de sa vie, dans une structure qui lui convient. Les objectifs poursuivis par l'association sont l'épanouissement de la personne en situation de handicap et le soutien aux parents et aux familles. L'association gère plusieurs foyers d'hébergement ainsi qu'un accueil en appartement.
Personne contact	Daniel DIEBOLD Directeur Adjoint Pôle Hébergement 40, rue Marcel MAIRE 68100 Mulhouse Tél : 06 46 86 10 27 daniel.diebold@pb68.com interne
Site web	http://www.lespapillonsblancs68.org/?page_id=5798
Contexte et Constats de départ	Le projet SASHA a été mis en place en 2012 par les Papillons blancs à partir du constat suivant : les personnes en situation de handicap mental connaissent de nombreuses difficultés d'accès aux soins. Par exemple une grande partie des personnes souffrant d'un handicap mental n'a plus de dent après 50 ans du fait de retard de soins. Du côté des patient-e-s, il peut y avoir une peur de « la blouse blanche », qui peut aller jusqu'au refus total d'être examiné-e. L'aidant-e (proches, éducateurs-trices...) ne sait pas toujours comment se situer dans une telle situation : « il s'agit d'un problème médical, c'est donc au médecin de faire les choses ». Le médecin ne sait pas toujours non plus comment réagir. Les conséquences sont alors les suivantes : les soins ne sont pas donnés ou mal donnés.
Objectifs	Les deux objectifs principaux de Sasha sont de : <ul style="list-style-type: none">- permettre un meilleur accès aux soins des personnes en situation de handicap- préparer la « rencontre » entre patient-e-s en situation de handicap mental et professionnel-le-s de santé pour qu'elle soit la plus sereine possible. Il s'agit de rendre la filière de soins accessible plus facilement, plus rapidement, plus régulièrement. Si chaque partie prenante sait que la rencontre ne sera pas une épreuve, il est possible d'être réactif dès la première plainte sans attendre les complications éventuelles. Sasha veut aussi être un outil d'observation et de prévention des problèmes de santé des personnes en situation de handicap mental
Public cible	Personnes en situation de handicap mental Aidant-e-s Professionnel-le-s de santé
Comment ça fonctionne ?	Le projet Sasha s'est fortement inspiré de l'expérience des MAIA et de ses méthodes. Il s'appuie sur le fonctionnement suivant : la connaissance réciproque ; la création de partenariats ; le transfert d'informations ;
Les outils développés	Plusieurs dispositifs ont été développés : <ul style="list-style-type: none">- Une convention avec les hôpitaux et la création de « fiches de partenariat » avec les services médicaux des hôpitaux partenaires.

	<p>Ces fiches de partenariat donnent des conseils à l'ensemble des intervenant-e-s (aidant-e, personnel du service médical...) sur des questions très concrètes (comment contacter le service ? quelles indications donner ? est-il possible de demander un rendez-vous d'essai ?) Elles sont le fruit d'une rédaction commune entre le service médical (chef-fe-s de pôle et infirmier-e-s) et le personnel de Papillons Blancs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pass'port santé qui comprend des « fiches de lien » entre les partenaires. Par exemple, le ou la médecin note des conseils pour la vie quotidienne, que l'aidant-e peut prendre en compte ; l'aidant-e note les éléments du quotidien qui lui semblent importants à transmettre au médecin. Toutes ces informations regroupées dans un même document permettent le suivi des soins. Si la personne en situation de handicap est suffisamment autonome, elle peut l'utiliser seule. Sinon l'éducateur-trice référent-e santé peut s'en charger. - Le ou la référent-e santé a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions en étant le « chef d'orchestre » du réseau d'intervenant-e-s autour de la personne.
Limites	Une des principales limites repérée consiste dans le flou juridique qui entoure la position d'aidant-e vis-à-vis de la personne qu'il-elle suit ; la formation des éducateur à de rôle de chef d'orchestre.
Atouts	La mise en place de Sasha a coïncidé avec une volonté politique forte de mieux accueillir les personnes en situation de handicap au sein des institutions de santé, notamment l'hôpital. Cette volonté facilite les partenariats avec les institutions et les professionnel-le-s du champ hospitalier.
Impacts	Une première enquête de satisfaction a été réalisée auprès des parties prenantes : patient-e, aidant-e, personnel médical.
Quels liens avec la prévention et la lutte contre les discriminations ?	La mise en place du dispositif Sasha est donc partie des constats généraux de discriminations vécues par les personnes en situation de handicap pour l'accès aux soins. Ces dernières ne sont pas forcément intentionnelles, mais générées par le fonctionnement du système de soins. Un des objectifs principaux et affichés de Sasha est donc de prévenir et lutter contre ces risques de discriminations en faisant évoluer les pratiques des acteurs et actrices au sein du système de soins.